

# Chantiers de la création

**Echelle** : Ville de Lyon

**Date de création** : 1997

**Champ(s) artistique(s)** : Education musicale

**Objectifs fédérateurs / contenu / modalités :**

- Amener les élèves à entrer dans le domaine de l'invention musicale et dans celui de l'interprétation à partir d'un travail avec un compositeur.
- Le compositeur utilise le matériau fourni par les élèves, avec l'aide des Musiciens-Intervenants du Conservatoire à Rayonnement Régional de Lyon, puis écrit une partition qui sera interprétée par les élèves et les instrumentistes de l'Orchestre National de Lyon.
- Présenter ces réalisations à l'auditorium de Lyon.

Partenariat indispensable enseignant / musicien intervenant.  
Le spectacle rassemble 6 classes de cycle 3 (3 groupes scolaires).

**Public concerné** : Cycle 3

**Partenariat** : Un Musicien Intervenant du Conservatoire à Rayonnement Régional de Lyon par groupe scolaire (pour 2 classes), 1 compositeur par école, environ 4 à 5 instrumentistes volontaires de l'Orchestre National de Lyon par école, l'auditorium de Lyon.

**Supports financiers :**

- IA CAPAC (6) sont doublés par la Ville de Lyon.
- L'auditorium de Lyon rémunère les compositeurs et instrumentistes.
- Le CRR participe financièrement.

**Personnes ressources, référents :**

- Pédagogique : CPEM
- Administratif et pédagogique : Orchestre National de Lyon, responsable et assistant des actions culturelles et pédagogiques
- Partenarial : CPEM, ONL, Ville de Lyon, CRR

**Traces valorisant l'action :**

Captations vidéos des productions, enregistrements, photos, traces écrites diverses réalisées par les élèves ou les enseignants pour ce qui concerne le travail dans les classes.

**Modalités et mise en œuvre :**

Ce projet correspond à un temps fort dans le parcours artistique de l'élève tant au niveau de sa durée (une année scolaire), que de son exigence (qualité musicale et production sur scène).

La pièce musicale proposée est interprétée deux fois à l'Auditorium de Lyon en scolaire et en soirée.

**Calendrier :**

- Informations provenant de l'Inspection Académique en direction des écoles lors de l'appel à projets pour l'année scolaire à venir (printemps en général).
- Constitution d'un dossier CAPAC après consultation du CPEM, en concertation avec les musiciens intervenants, puis remise du dossier pour validation pédagogique auprès de la circonscription.
- Réunion des classes concernées en septembre
- Rencontre du compositeur et des instrumentistes de l'Orchestre National de Lyon affectés au groupe qui travaillera avec le compositeur.
- Semaine musicale à l'auditorium de Lyon entre janvier et mars.
- Ecriture définitive de la partition courant mars.
- Phases d'appropriation et d'interprétation de la partition.
- Répétitions
- Concerts.

**Accompagnement, formation, ressources :** Suivi individuel continu sur l'année (réunions des partenaires, visites dans les classes, animations ponctuelles, bilans...) de la part des CPEM et de l'Orchestre national de Lyon.

**Contacts :**

Les CPEM [danielle.griot@ac-lyon.fr](mailto:danielle.griot@ac-lyon.fr)  
[jacques.perrenot@ac-lyon.fr](mailto:jacques.perrenot@ac-lyon.fr)  
[isabelle.valette@ac-lyon.fr](mailto:isabelle.valette@ac-lyon.fr)

Téléphone : 04.72.80.69.96

Pour l'IA, verso : analyse

- **points d'appui :**

Ces projets Chantiers peuvent être considérés comme une « vitrine » de ce qui peut se faire d'exemplaire en termes d'invention musicale et de partenariat.

Ils correspondent à un temps fort, dans le parcours artistique de l'élève, tant au niveau de sa durée (une année scolaire), que de son exigence (qualité musicale et présence sur scène) et des moyens humains et financiers engagés.

- **points à améliorer, à développer, à interroger :**

Le partenariat enseignant/musicien intervenant est plus que jamais indispensable pour garantir la cohérence des apprentissages et l'engagement des élèves sur un temps long.

Appel à projet à clarifier (calendrier, apport des financements).

Mieux faire connaître le dispositif pour engager de nouveaux enseignants.

- **perspectives de travail :**

L'engagement de chaque classe doit être anticipé (printemps de l'année qui précède le projet) pour permettre les demandes de financement (CAPAC).

Il semble indispensable de maintenir ce type de projet qui permet aux élèves et à leur enseignant d'aller plus loin dans le domaine de l'Education musicale, de mettre en réseau, à l'échelle locale, l'Ecole et différents acteurs culturels (Conservatoire, Orchestre national de Lyon...).